

Commune de



**Saint Cosme
en Vairais**



Orientations d'aménagement

Juillet 2010



REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

1 – CREATION D'UN LOTISSEMENT A CONTRES ET AU NORD-EST DU BOURG DE SAINT COSME

2 – AMENAGER UN ESPACE NATURE AU SUD DU CENTRE BOURG ET UN CHEMINEMENT PIETONNIER LE LONG DU RUISSEAU « DE MORTEVE », FAISANT LIAISON ENTRE L'ESPACE NATURE ET L'ESPACE BOISE

3 – AMENAGER LE CENTRE-BOURG DE ST COSME POUR RELIER LES DIFFERENTS SITES REPARTIS DE PART ET D'AUTRE DE LA RUE NATIONALE

4 – MISE EN VALEUR DU BOURG DE CONTRES

5 – MISE EN VALEUR DU BOURG DE CHAMPAISSANT

6 – POURSUIVRE LA POLITIQUE EN MATIERE DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

1 – CREATION D'UN LOTISSEMENT A CONTRES ET AU NORD-EST DU BOURG DE SAINT COSME

CONTRES

L'entrée de Contres depuis la route du Mans, RD 206, présente une vue remarquable sur un four à chanvre mais aussi sur le bourg de Contres.

Un cône de vue devra être ménagé par une zone réservée pour les espaces verts, avec végétations basses. Afin d'attirer l'œil vers le four à chanvre, une haie d'arbres de haute tige longera la voie d'entrée du lotissement dans l'axe du four à chanvre.

Pour reprendre les concepts d'une urbanisation durable, les maisons seront orientées Sud avec une tolérance de 30°, les jardins au Sud de l'habitation, et avec les maisons accolées sur un pignon dans la mesure du possible.

Les jardins devront comprendre des arbres de haute tige.



Cône de vue sur le four à chanvre à sauvegarder depuis la route du Mans - RD 206